



Cher brocanteur, chère brocanteuse,

Merci pour votre inscription à la brocante de Sart-Dames-Avelines du dimanche 15 septembre 2024.

Réservation de votre emplacement

Afin de rentrer dans nos frais et de pouvoir continuer à organiser des événements conviviaux dans l'entité, nous vous demandons une participation de **8 € par emplacement (4m)**

Pour confirmer votre réservation, veuillez effectuer un **virement bancaire** sur le compte :

- BE83 5230 8091 1415 au nom de « ASBL L'Épice Locale »
- Communication : « Brocante SDA + Nom & Prénom + Nombre d'emplacements ».
- **Le 10 septembre 2024** au plus tard.

Placement des exposants

Les exposants présentent leur véhicule **entre 8h et 9h dans le bas de la rue Ernest Deltenre** à Sart-Dames-Avelines (voir le plan ci-joint), et suivent les instructions du placeur.

Afin de garantir la sécurité des participants, nous vous saurions gré de libérer le site de vos véhicules **dès que vous avez terminé votre déchargement**. Vous pouvez stationner votre véhicule ailleurs dans le village.

La brocante se terminera à 13h. Vous pourrez libérer les rues entre 13h et 14h et continuer à profiter des activités et animations qui durent jusque 18h.

Pendant la brocante

Le bar sera installé sur la place de l'église et servira des **boissons et proposera une restauration** tout au long de la journée. Un café ou thé sera offert au bar aux brocanteurs inscrits sur simple présentation de votre nom.

Tout au long de la journée, nous avons prévu **des concerts, animations pour petits et grands** – voir le programme en détails sur le site www.sart-dames-avelines.be et sur la page Facebook de Villers en Transition <https://www.facebook.com/VillersenTransition>. La fête dure jusque 18h.

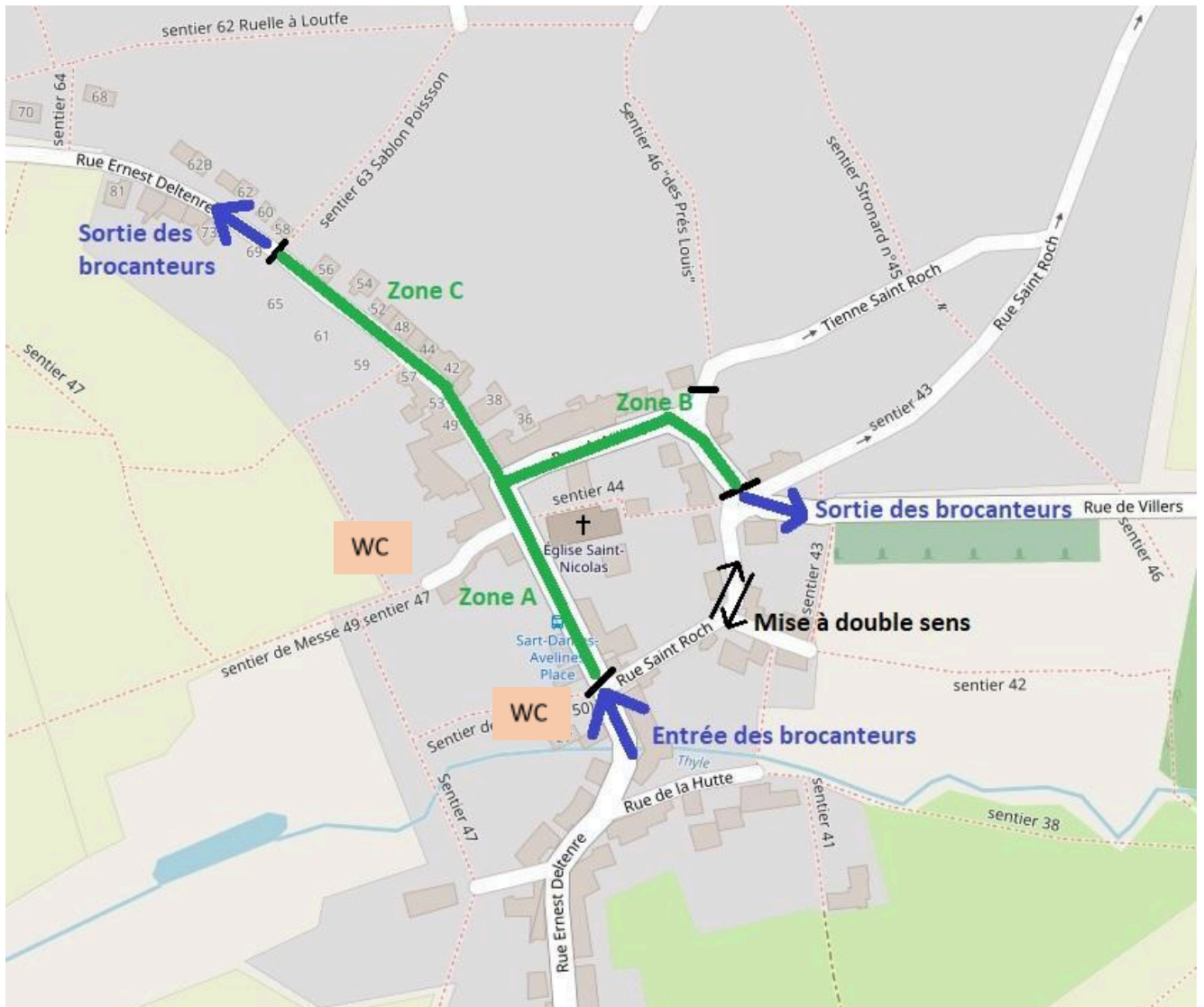
Pour votre confort, deux toilettes seront présentes à proximité : une toilette sèche sera installée Chemin de Messe (en face de l'Eglise) et une autre toilette sera ouverte au local scout dans le bas de la rue. Cela sera indiqué.

Vous trouverez ci-joint le plan et le règlement de la brocante.

Nous vous souhaitons de passer une agréable journée à Sart-Dames-Avelines !

L'équipe de Villers-en-Transition et de l'Épice Locale.

Plan de la brocante





RÈGLEMENT DE LA BROCANTE DE LA FETE DES AVELINES

Lieu de la brocante : Rue Ernest Deltenre n°41, 1495 Sart-Dames-Avelines
Horaire d'ouverture de la brocante au public : de 9h à 13h.

Les brocanteurs peuvent venir s'installer à partir de 8h. Les emplacements doivent être occupés avant 9h, heure à laquelle vous perdrez votre réservation.

Les véhicules entrent sur le site par le bas de la rue Ernest Deltenre, selon le plan ci-joint, et suivent les instructions du placeur dès leur arrivée.

Dès le déchargement terminé, les véhicules quittent le site de la brocante et vont stationner à l'extérieur de la zone de la brocante. Les véhicules ne sont pas autorisés à rester près des brocanteurs.

Les emplacements mesurent 4m de façade x 2m de profondeur et coûtent 8 € par emplacement.

En cas de conflit, le placeur donne la priorité aux brocanteurs ayant payé leur emplacement à l'avance par virement bancaire. Le paiement n'est pas remboursé en cas d'absence.

Les brocanteurs doivent laisser un passage pour les interventions des services de secours.

En fin de brocante, nous vous demandons de reprendre toutes vos affaires et déchets et de laisser vos emplacements propres. Des sacs poubelles blancs sont en vente au bar (2 €).

Le but de la brocante est uniquement de vendre des objets d'occasion, afin d'offrir une seconde vie à vos objets et de faire des heureux.

Il est donc, par exemple, interdit de proposer à la vente

- Des objets neufs
- Des services (exemple : panneaux publicitaires pour une entreprise)
- De la nourriture et des boissons (nous nous occupons du bar et de la restauration)
- Des produits pharmaceutiques et des drogues
- Des armes et des munitions
- Des animaux, vivants et empaillés
- Tout support contenant des idées contraires aux bonnes mœurs, des idées faisant l'apologie du nazisme, du terrorisme, du fanatisme ou de toute idéologie contraire à la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ou à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.
- Promouvoir un parti politique

Les brocanteurs sont tenus responsables de la marchandise exposée. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

En cas de non-respect de ce règlement, le comité organisateur se réserve le droit d'exclure le brocanteur.

L'organisateur est joignable par e-mail : animation@villersentransition.be.

Nous vous souhaitons un bon déballage et de très bonnes ventes à Sart-Dames-Avelines 😊 /équipe de Villers-en-Transition et de l'Épice locale